BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 193
1er trimestre 2006
APEMU - 24, place des Hirondelles 69140 Rillieux - la - Pape

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

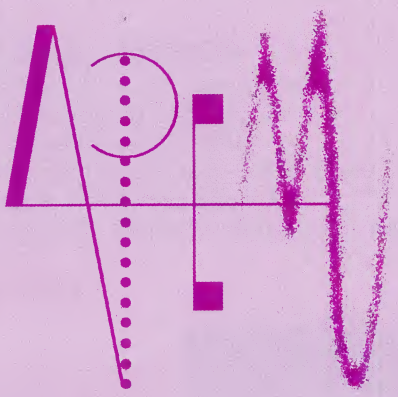

SOMMAIRE

Editorial 4

Vie de l'association

A.G. de Dijon 5
Intervention de Vincent Maestracci (IGN).....11
Conseil d'Administration 13

Pédagogie

Musique et arts, une affaire de coeur.....19
Petite histoire d'un album..... 22
Création d'une comédie musicale 24
Des supports pour les champs artistiques 26

Informations diverses

Bulletin d'adhésion, bon de commande 16
Publications de l'APEMu 18
infos diverses.....27
Bilan des adhésions 2005.....28
Liste des IA-IPR 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique Terry, Fernando Segui, Catherine Baudy
Isabelle Bougault, Marie-Thérèse Pouget
Odile Tripier-Mondancin, Rénata Harbulot
Denis Féau, Yolande Barbier, Mireille Chovet, Martine Honorat
Claude Laporte, Francine Brun, Maïté Aubrun
Julien Nay, Etienne Gégout, Thibaut Plantevin, Martine Bertier-Wolfrom

BUREAU

PRESIDENT
Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux - la - Pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

Vice-présidente
Yolande BARBIER
25 rue Gouais Lagnos
33000 Bordeaux
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

Vice-présidente
Martine HONORAT
12 avenue d'Indochine
13100 Aix en Provence
04 42 21 35 64
martine.honorat@free.fr

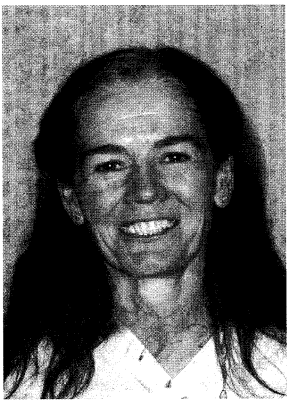

Trésorière
Martine BERTIER-WOLFROM
12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

Trésorière adjointe
Catherine BAUDY
12 allée François Villon
33510 Andernos les Bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

Secrétaire
Renata HARBULOT
3 allée de la Source 21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe
Claude LAPORTE
10 boulevard Léon Malfrey
63000 Clermont Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Directrice de publication
Dominique TERRY
23 rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wanadoo.fr

Responsable du site
Thibaut PLANTEVIN
901 petite route de
Carpentras
84210 Pernes les Fontaines
06 18 01 27 03
louthib@fr.fm

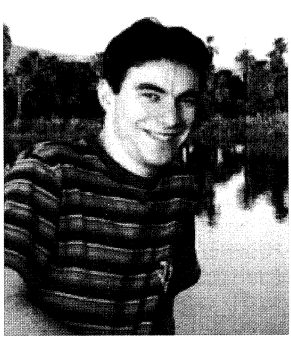

EDITORIAL DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Avant tout, je tiens à renouveler mes remerciements à l'équipe de Dijon pour la qualité d'organisation et d'accueil de notre dernière assemblée générale. Après un début d'année toujours éprouvant, il est bon de se sentir bien afin d'aborder des questions liées à la vie de l'association.

Durant cette assemblée générale, nous avons pu aborder plusieurs sujets qui me semblent être importants aujourd'hui. L'organisation du prochain congrès à Aix en Provence est bien engagée et les discussions que nous avons eues ont débouché sur des propositions qui permettront aux organisateurs d'avancer et de nous proposer un congrès qui s'annonce passionnant. Nous avons pu recentrer sa thématique autour de la question des objectifs de notre discipline.

Cette question est tout à fait centrale et ce congrès pourra nous aider à clarifier nos positions face à ceux qui souhaitent fragiliser notre enseignement d'une manière ou d'une autre, et pour la prochaine refonte de nos déjà anciens " nouveaux programmes ". Comme toujours, nous saurons faire des propositions lorsque ce chantier se mettra en route.

Le problème des objectifs de notre discipline n'a jamais été aussi ardent. En effet, suite aux nombreuses remises en causes que nous venons de traverser, il a fallu sans cesse, justifier ce qui était, dans nos enseignements, du domaines des apprentissages transversaux et donc disciplinaires. Un retour en arrière, dans les anciens programmes nous montre combien le chemin est difficile et surtout lié à une conception de l'enseignement des arts. D'une vision historiciste à une autre plus " solfégique ", nous avons cherché un nouveau chemin qui a donné naissance aux derniers textes réglementaires. Ceux-ci mettent en avant les pratiques en avançant quelques grands champs d'investigations. Peut être, faudra-t-il que les futurs programmes explicitent des objectifs ancrés dans les éléments du langage en utilisant tous les outils possibles afin que les élèves puissent réellement s'approprier ces éléments. En écoutant, en chantant, en jouant, en inventant, en manipulant l'informatique, nous permettrons aux élèves d'affiner leur perception des univers sonores qu'ils fréquentent au quotidien tout en poursuivant notre volonté d'étendre chaque jour un peu plus leur culture. Je reste très attaché à cette question de l'apprentissage et de cette nécessité pour nous enseignant de multiplier les expériences afin que les élèves apprennent. Une collègue de l'I.U.F.M. de Lyon, spécialiste de l'enseignement en maternelle, utilise une formule qui me paraît adaptée à ce propos : " répéter sans répéter ". En variant les approches, on peut aller au fond des choses et faire percevoir l'imperceptible et par là même aider les élèves à modifier leurs représentations sur l'objet musical et surtout sur eux-mêmes (en ces temps d'extrême tension ça n'est pas négligeable).

Ce travail de réflexion est déjà en route et je vous invite à apporter votre pierre à l'édifice en écrivant vos réflexions et en les confiant au comité de lecture du bulletin qui en fera bon usage !

Pour terminer, je souhaite remercier très chaleureusement notre nouvelle directrice de la publication qui a, l'an passé, relevé le défi de remettre en route les journaux. Nous avons officialisé son poste lors du dernier conseil d'administration et ça n'est que justice. Bravo Dominique pour le travail déjà accompli et pour la suite des évènements.

Bon courage à tous et à l'année prochaine !

Fernando segui

ASSEMBLEE GENERALE
Dijon
samedi 22 octobre 2005 à 14H

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité de la responsable de publication
- Rapport financier de la trésorière
- Intervention de Vincent Maestracci Inspecteur Général en Education Musicale
- Sujets divers et résultat des votes
- Point sur les adhésions

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'an passé, je vous faisais part du caractère éprouvant de notre action. Cette année encore, nous avons traversé des périodes difficiles et il nous a fallu mener de front plusieurs combats, être vigilants sur de nombreux dossiers à la foi et maintenir les activités de l'association.

La loi Fillon a été un vrai sujet d'inquiétude. Rétrospectivement, je me rends compte combien toutes les actions menées ont été profitables. Les pétitions envoyées au sénat, les courriers adressés aux députés qui interrogèrent les ministres et les différentes lettres adressées au ministre lui même ont, vraisemblablement, eu des effets de clarification de nos positions et ont poussé nos décideurs à écarter des mesures que nous réprouvions. Le spectre de l'optionnalisation en 3ème a ressurgit un temps jusqu'à la prochaine fois.

Nous avons également eu quelques rapports parlementaires dont le dernier (LE RAPPORT D'INFORMATION Déposé par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales Sur la politique des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation artistiques PRESENTE PAR Mme Muriel Marland - Militello Député UMP A l'Assemblée Nationale le 29 juin 2005) a suscité de nombreuses réactions tant les conclusions s'avéraient effectivement discutables et faisaient apparaître une évidente méconnaissance du métier. Plus insidieusement, la place des intervenants extérieurs a été réaffirmée comme solution à la démocratisation des arts. Le cadre des partenariats locaux va dans ce sens. Ces mesures nous demandent la plus grande vigilance et nécessite qu'une clarification soit apportée quant à la mission de ces intervenants et à la place des arts à l'école. Nous défendons des visées d'apprentissages pour nos élèves qui viennent souvent se heurter avec des visées de confrontation à l'objet culturel. La simple rencontre ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée, préparée, et si elle ne permet pas aux élèves de construire des outils ou d'affiner leur perception.

Toutes les fois que la situation l'a exigé nous avons interpellé notre ministère de tutelle et nous avons pu faire entendre notre voix conjointement avec celles de nos collègues plasticiens car, sur le fond, certaines problématiques sont communes.

Cela étant, j'ai pu constater une certaine lassitude chez bon nombre de nos collègues. Cette dernière est le fait de nos combats récurrents et qui touchent le plus souvent les mêmes sujets. Que nous parlions d'optionnalisation, de modifications de statuts, ou encore de la place des intervenants extérieurs et des partenariats, il en va de la place de notre

discipline dans le système éducatif. Cette place qui pour nous semble être de plus en plus claire l'est-elle autant pour nos dirigeants ? J'en doute fort tant l'imprécision du vocabulaire employé révèle le grand panier dans lequel on veut bien nous mettre. Entre culture et artistique, entre pratiques et enseignements, toutes les déclinaisons possibles sont utilisées mêlant encore davantage les cartes. C'est pour cela que je reformule mon souhait de voir notre association communiquer le plus possible vers l'extérieur, vers ceux pour qui, et ils sont nombreux, notre discipline ne se résume qu'à des images d'Epinal éculées.

La situation rencontrée dans les IUFM est de ce point de vu assez symptomatique de la conception des politiques à l'égard des disciplines artistiques. Il est intéressant de noter par exemple, que pour le C.R.P.E. nos disciplines optionnelles se sont vues mise en concurrence avec une nouvelle discipline non enseignée, qui englobe davantage une particularité d'expression liée au français : la littérature de jeunesse. Même si ce domaine est passionnant et trouve naturellement sa place dans la formation des futurs professeurs des écoles on cherche les liens qui justifieraient un tel regroupement. Passons sur ce détail technique. Ce qui plus problématique, c'est bien la nature de l'examen qui se dessinait pour les disciplines comme la nôtre. Dans un souci d'économie, l'épreuve d'entretien professionnel aurait du être suivi de l'épreuve musicale qui a été elle aussi revue. De ce fait les candidats auraient du présenter l'épreuve face à des examinateurs non spécialistes. Selon les académies, grâce aux interventions des uns et des autres, il semble que nous nous dirigions vers la formule du bon sens qui permettrait aux candidats de présenter leur épreuve en deux temps avec des enseignants qualifiés, aptes à évaluer leurs capacités. Soyons vigilant jusqu'au bout afin que cette mesure se généralise dans toutes les académies.

Je ne m'étendrai pas sur les épreuves du CAPES qui permettent aux candidats de passer des épreuves écrites d'une autre discipline afin d'obtenir ce qui est appelé dans le premier degré une " certification complémentaire " et qui nous interrogera sur le fond et la forme. Ce " détail " me paraît problématique puisqu'à plus ou moins long terme il remettra en cause nos statuts. (Pour autant, qui en informe les candidats ?) Nous serons encore une fois vigilant aux nombres de postes proposés aux concours, qui depuis quelques années subissent une baisse considérable.

Un autre dossier, en liens avec les derniers constats que je viens de faire, et qui sera un des chevaux de bataille de cette année est lié à notre statut de professeur d'éducation musical et chant choral. Notre appellation est claire mais dans les faits la situation reste plus que précaire. Les textes régissant les heures de chorales sont flous et surtout peu réglementaires. Selon les académies, les heures existent ou non, sont tributaires du bon vouloir d'un chef d'établissement ou d'un Inspecteur d'Académie. Nous nous devons de faire part de l'inquiétude et de la lassitude des enseignants face à cette situation précaire qui ne prend pas en compte le travail et le caractère éducatif des pratiques collectives. Nous avons œuvré pour que notre discipline soit la mieux représentée dans tous les établissements. Il semble que la situation soit devenue assez satisfaisante. Pour autant, le prolongement de nos enseignements reste encore trop mal cadré et mériterait un texte clair et réglementaire afin d'éviter les aléas rencontrés ici ou là.

Encore une fois, je souhaite dire combien l'action de tous est importante pour que cette communication se fasse. Les pétitions, les courriers explicatifs que je mentionnais plus haut ont été efficaces. Le rendez vous du 9 février au Sénat a été important lui aussi. Il a permis de montrer une image positive, de réflexion et de sérieux des professeurs d'éducation musicale. (Merci Francine). Les réactions aux propos tenus dans différents médias sont aussi important afin qu'on ne laisse plus tout et n'importe quoi par n'importe

qui (même des collègues d'éducation musicale). Le vecteur de l'ensemble des adhérents est primordial. C'est bien celui là qui fait vivre l'association et par dessus tout notre discipline.

Notre moyen de communication privilégié est évidemment le bulletin. L'an passé, nous étions inquiets car nous avions perdu la régularité de publication. Suite aux décisions prise lors du dernier congrès, et grâce au travail exceptionnel de Dominique que je tiens à saluer ici, nous avons pu relevé le défi et rattraper le retard. Chacun a tenu son rôle et la grande diversité des rédacteurs d'articles, est la preuve des engagements tenus. Il nous faudra durant cette assemblée générale faire le bilan et proposer de nouveaux thèmes de travail afin que les articles arrivent au directeur de la publication pour le prochain bulletin. Celui-ci reste notre moyen de communication en interne mais aussi et surtout vers l'extérieur. Il est un excellent baromètre des pratiques de classe, de l'état de la réflexion et de notre réactivité aux sujets de réflexions du monde éducatif.
A ce propos, les dernières lectures de questions posées sur le net par des collègues me poussent à redire combien nos écrits peuvent compter. En parvenant à écrire un texte dans lequel nous décrivons nos pratiques, nous prenons le temps, indispensable outil de la réflexion et souvent bien rare, de prendre le recul nécessaire pour aller au bout des raisonnements. Donner les tenants et aboutissants qui permettent aux lecteurs de s'approprier les contenus pour mieux les transférer et les adapter. L'écrit destiné à la publication reste et permet l'approfondissement d'une pensée.
Pour clore ce chapitre je rappelle que nous aurons à nommer un nouveau directeur de la publication afin de passer de la situation transitoire de cette année vers un cadre plus stable.

Autre outil de communication qui a évolué : le site internet. Initié, il y a quelques années de cela, il n'a cessé d'évoluer pour devenir aujourd'hui un beau moyen de communication et de promotion de la discipline et de l'association. Un grand merci à responsable du site Thibault Plantevin, qui l'a renouvelé et dont les remises à jour permettent à tout un chacun d'avoir des informations rapides et claires. A ce propos si le temps nous permet, je souhaiterai que nous rediscutions de ce que nous mettons en ligne sur le site et si nous ne pourrions pas insérer de nouvelles rubriques.

Pour terminer, je souhaite saluer tous ceux qui font vivre l'association, les adhérents, les délégués et les membres du bureau. Tous, à notre niveau, nous permettons de donner l'image la plus juste de notre discipline. Certaines fois, il y a de quoi se sentir désabusé et fatigué. C'est dans ces moments que je reçois des messages d'ici ou là bas (encore un hier de la Martinique d'un nouvel adhérent souhaitant devenir délégué académique) et surtout des adhésions provenant d'enseignants retraités, qui ont toujours milités, et qui sont toujours à nos côtés car pour eux aussi le jeu en vaut la chandelle. Alors un grand merci à vous, les fidèles vétérans de l'association, qui sans le savoir peut être nous mettez du baume au cœur.

Avant de clore totalement ce bilan, je souhaite vous faire part de ma décision de me représenter aux fonctions de président cette année encore afin d'honorer une promesse d'aider et d'accompagner les courageux organisateurs du futur congrès marseillais qui est déjà bien avancé. Je souhaite, que cette année soit la dernière afin de renouveler l'équipe de l'association. La fonction est passionnante et l'avenir de notre discipline mérite qu'on s'y investisse pleinement. On ne quitte pas la présidence par lassitude mais bien avec l'envie de voir d'autres idées, d'autres démarches, de nouvelles énergies poursuivre le travail engagé. Il est bon d'anticiper les choses pour qu'elle se fasse dans les meilleures conditions. Tout un chacun, membre du bureau peu d'ores et déjà y réfléchir et le

rapport moral du président

cas échéant commencer doucement à prendre le relais dès cette année. Cette expérience reste toujours pour moi très exaltante et enrichissante et je ne que la souhaiter à tout un chacun. Affaire à suivre donc.

Sur ce, je vous souhaite une bonne assemblée générale qui s'annonce bien remplie, non sans oublier de remercier très chaleureusement l'équipe Dijonnaise et plus particulièrement sa déléguée Rénata pour la qualité de l'accueil et de l'organisation devenue légendaire.

Merci à tous.

Fernando Segui

Rapport d'activité de la responsable

vignoble en Bourgogne

de la publication

Je ne referai pas ici l'historique de la revue depuis l'année dernière, vous en avez tous eu des échos par l'intermédiaire des précédentes éditions et des messages envoyés par courriel à tous les adhérents. Je voudrais simplement remercier les personnes qui m'ont aidée à redémarrer la publication à travers toutes ses étapes : les déléguées de l'académie de Lyon, Isabelle Bougault et Mireille Chovet qui ont recherché avec moi des devis pour une impression de qualité à moindre prix et Christine Vallin et Bénédicte Rogez, du comité de lecture qui ont relu et corrigé un bon nombre d'articles présentés dans ces revues.

publication

Du n°186 au n° 191, sept journaux ont été publiés en un an, rattrapant ainsi le déroulement régulier par trimestre de nos publications. Vous aurez pu noter, à cause de ce débit accéléré, les défauts techniques des premiers (format trop réduit des premières impressions), les fautes d'orthographes ou de textes des autres malgré les diverses relectures et enfin une présentation générale peu originale ou parfois maladroite.

Malgré cela, la diversité des textes des professeurs d'éducation musicale et chant choral, envoyés de toutes la France pour être publiés, a montré que nous pouvons tous, à travers nos écrits, impulser une part de dynamisme et d'originalité dans notre métier d'enseignant de la musique. Tous les textes reçus ont été publiés ou vont bientôt l'être et je remercie chaleureusement leurs auteurs.

Que pouvons-nous souhaiter à notre revue pour 2006 ? Qu'elle affine d'abord son aspect extérieur et que les écrits soient encore plus divers car ce sont eux qui font le moteur principal de nos publications.

Je souhaite donc que nous puissions discuter de ces deux aspects lors de cette assemblée générale en cherchant à la fois les améliorations techniques permettant une meilleure présentation et l'organisation d'un comité de lecture plus large afin de répartir le travail de recherche et de correction des articles,Christine Vallin ayant sur ce sujet une proposition de structuration à nous faire.

"Retraitée" de la trésorerie de l'APEMU, passionnée depuis un an par les différents aspects de la publication que je découvre (il était temps...), je propose ma candidature comme directrice de la publication, le temps d'organiser dans ce domaine une revue active, ouverte, capable de créer des liens entre les enseignants et les autres lecteurs (bref, ce que mes prédécesseurs ont toujours fait), avant de laisser ma place à quelqu'un qui saura poursuivre ce travail motivant.

Dominique Terry

BILAN FINANCIER
année 2004/2005

Recettes	
adhésions	16010,00 €
abonnements et actes	710,00 €
intérêts livret	142,56 €
congrès de Sèvres	3315,00 €
TOTAL	**20177,56 €**

Dépenses	
afranchissement	2634,82 €
abonnement BOEN	83,00 €
intérêts livret	142,56 €
congrès de Sèvres	9135,66 €
impression 7 bulletins	7642,44 €
frais tenue de compte	1 €
MAIF	339,97 €
Papeterie	382,43 €
TOTAL	**20177,56 €**

Trésorerie au 20 octobre 2005

Solde banque au 26 octobre 2004	9135,66 €
Solde livret au 21 octobre 2004	6336,26 €
Recettes	20177,56 €
Dépenses	20761,22 €
Solde au 20 octobre 2005	**14888,26 €**

moutarde traditionnelle

BUDGET PREVISIONNEL
année 2005/2006

Recettes		Dépenses	
adhésions	17000,00 €	afranchissement	1900,00 €
abonnements et actes	760,00 €	abonnement BOEN	83,00 €
intérêts livret	145,00 €	intérêts livret	142,56 €
		A.G. Dijon	1618,00 €
		impression bulletins	4700,00 €
		frais tenue de compte	4 €
		MAIF	350,00 €
		Papeterie	450,00 €
		Congrès Aix	5500,00 €
		trajets	3300,00 €
TOTAL	**17905,00 €**	**TOTAL**	**17905,00 €**

BILAN COMPTES ACADEMIQUES

Besançon :

Bordeaux :
solde octobre 2005 **60,16 €**

Dijon :
solde octobre 2004 7,51 €
adhésions 2005 encaissées 1370,00 €
adhésions versées à l'APEMU 1370,00 €
frais de tenue de compte 1,00 €
solde octobre 2005 **6,51 €**

Lyon :

Paris :

Reims :
adhésions 361,00 €
adhésions versées à l'APEMu 361,00 €
avance pour tenue de compte 20,00 €
solde octobre 2005 18,50 €

Toulouse :

la trésorière Martine Bertier - Wolfrom

Intervention de Vincent Maestracci, IGEN :

Vincent Maestracci : Je remercie l'APEMU de son invitation à laquelle je me réjouis toujours de pouvoir répondre favorablement. Je suis ici pour vous apporter des éclairages mais aussi pour recueillir des informations sur l'état d'esprit des professeurs d'éducation musicale et sur la vie de la discipline dans les établissements.

APEMU : Qu'en est-il des postes mis aux concours cette année, et dans le futur ?

V.M. : Les chiffres bruts montrent sur plusieurs années une baisse très importantes des postes ouverts. L'éducation musicale rejoint ainsi le ratio candidats/postes des autres disciplines. La gestion des personnels est un art difficile : il faut prévoir en fonction des besoins, des évolutions démographiques, de l'âge des professeurs dans un contexte budgétaire contraint. Notre discipline est très jeune en moyenne d'âge, les départs en retraite se feront moins tôt que prévu, le nombre des élèves du secondaire baisse. Il y a même quelques académies en surnombre ! Reste que cette baisse des recrutements aura des conséquences, pour l'instant non mesurées, sur les départements de musique des universités.

APEMU : Nous avons des inquiétudes sur la nouvelle maquette du CRPE et sur la place de l'éducation musicale dans l'enseignement primaire qu'il induit.

V.M. : C'est le Ministre qui signe l'arrêté fixant les modalités du concours. La musique y est une matière optionnelle depuis toujours. La langue vivante est maintenant devenue obligatoire et les candidats choisissent entre la musique, les arts visuels et la littérature de jeunesse. Pour lever toutes les ambiguïtés sur la mise en place du concours, un texte sera publié sur le site SIAC1. Il fixe de façon impérative et égale dans toutes les académies les conditions matérielles et les attendus de l'épreuve de musique au sein du CRPE. Pour ce qui est de l'enseignement de la musique dans la formation musicale à l'école, les programmes existent et doivent être appliqués.

APEMU : Nous constatons un recours important aux non titulaires. Leur formation, initiale et continue, n'est pas correctement assurée ; pas plus que celle des enseignants titulaires d'ailleurs !

V.M. : Il y a différents types de non titulaires dans notre Ministère, recrutés soit par les rectorats, soit directement par les EPLE. On peut regretter qu'il n'y ait pas un " corps " qui les regroupe et dont on se soucierait de la formation et de l'intégration. De façon générale, la formation est du ressort des académies et le contexte budgétaire tendu rend cette question délicate à gérer. Au niveau national, il y a par ailleurs les actions de PNP (plan national de fomation). L'APEMU peut même tout à fait être un partenaire dans l'offre de formation.

APEMU : Quelles sont les perspectives concernant l'enseignement en collège, la classe de troisième, le brevet (dont son épreuve destinée aux candidats non scolarisés) ?

V.M. : Les projets d'optionnalisation des enseignements artistiques en classe de 3e n'est plus à l'ordre du jour. De grandes questions subsistent : identité et visibilité de la discipline, sa place dans l'éducation générale et artistique, prise en compte par le " socle ". Pour tâcher d'y répondre, je demande une remise en route de la rédaction des programmes du collège. Il s'agira alors de poser clairement les trois enjeux principaux de l'éducation musicale : percevoir, produire, connaître. La classe de troisième est dans ce cadre spécifique et doit aider à construire un choix d'orientation. Les programmes doivent y contribuer en sortant de leur économie traditionnelle. Quant au brevet, il devra valider la maî-

trise du " socle " en 2007. En attendant ces changements, on ne peut pas toucher l'épreuve, certes un peu obsolète, de musique.

APEMU : Qu'en est-il des programmes en SEGPA ?

V.M. : Il faut beaucoup de pragmatisme et se contenter de fixer de grands axes pour les contenus, en tenant compte des contraintes locales, des horaires, du matériel, etc.

APEMU : Quel est l'avenir de tous les dispositifs tels que Ateliers et classes à PAC ?

V.M. : Ils dépendent de financements conjoints entre les rectorats, les DRAC et les collectivités territoriales. Ils subsistent mais avec des contraintes budgétaires nouvelles (mise en place de la LOLF notamment). Les collectivités territoriales auront un rôle grandissant, d'autant plus qu'elles doivent désormais se doter d'un plan pour l'éducation artistique.

APEMU : Nous remarquons que, dans de nombreuses académies ou départements, les heures de chorale ne sont pas reconduites. Nous sommes pourtant professeurs d'éducation musicale et chant choral.

V.M. : Il n'y a rien de nouveau sur ce sujet dans les textes. Et il y a peu de chance pour qu'un texte contraignant voit le jour dans le contexte actuel. La gestion déconcentrée et le rôle des collectivités territoriales (par le biais des chartes départementales) peuvent aider à maintenir cette offre d'enseignement optionnel dans tous les collèges.

APEMU : Quel est votre avis sur les relations conflictuelles qui existent entre conservatoire et collège dans certaines classes CHAM, notamment sur la participation de ces élèves à la chorales du collège ?

V.M. : Il n'est pas acceptable que l'un des deux partenaires s'arroge la " propriété " des élèves sur tel ou tel contenu de la formation. Les nouveaux textes, qui sont actuellement soumis à consultation, sont une occasion de préciser le contenu pédagogique des conventions. Le rayonnement de ces dispositifs passe par une implication dans la vie de l'établissement et non dans un " entre soi " dédaigneux.

APEMU : Quelles nouveautés du côté de la filière TMD (anciennement F11) ?

V.M. : Ce dossier nécessite un accord entre le Ministère de l'Éducation Nationale (DESCO) et le Ministère de la Culture (DMDTS). Il est pour l'instant difficile à obtenir. Le solution pourrait être d'élargir l'offre à divers métiers de la musique, pour en faire une filière technologique attractive. Des questions subsistent, notamment sur l'avenir du BT Métiers de la musique. Nous réfléchissons à un BTS Métiers de la Musique. À suivre...

Anne Leclère
Philippe Poisson

A.G.
octobre
2005

Votes

Suffrages exprimés : 48

Rapport moral du président adopté :
45 voix pour
3 abstentions

Rapport financier adopté :
45 voix pour
3 abstentions

Renouvellement du C.A. :
Sont élus Martine Bertier-Wolfrom, Fernando Segui, Dominique Terry, Marie-Thérèse Pouget, Catherine Baudy, Isabelle Bougault.

Élection partielle : est élue, en remplacement de Bénédicte Rogez, démissionnaire, Maïté Aubrun Ouret.

CONSEIL D'ADMINISTRATION dimanche 23 octobre 2005

Congrès 2006

Ce sera le congrès du soixantenaire de l'APEMU. Il se tiendra à Aix en Provence du jeudi 26/10/06 au samedi 28/10/06. Il aura pour thème " Les objectifs de l'éducation musicale. Pourquoi fait-on de la musique à l'école ? ".

Peut-être faut-il le centrer sur la classe troisième ? Peut-être faut-il aborder cette question au travers de l'outil informatique ? Peut-être faut-il lui donner une dimension prospective (pratiques musicales d'aujourd'hui et de demain ?)

Martine Honorat et l'équipe d'organisation se chargent de préciser le propos en faisant " tourner " un document. Toutes les suggestions d'intervenants, d'ateliers sont les bienvenues.

Comptes académiques

Il faut plus de rigueur dans la tenue des comptes, qui ne doivent servir que pour faciliter le travail de la trésorière nationale et recevoir des subventions locales en cas d'organisation de congrès ou de stages académiques.

En tout état de cause, il faut fermer les comptes inutiles, vérifier que les délégations de signatures sont à jour et donner un bilan à publier dans le numéro 193 du bulletin.

Tarifs

Il faut clarifier les tarifs, sur le site et dans le bulletin. Il faut notamment mieux distinguer l'abonnement simple (qui concerne les CDI, organismes, etc.) de l'adhésion à l'association qui relève de l'engagement personnel. Dominique Terry fera une proposition.

Les adhérents qui désirent un reçu fiscal doivent le demander à la Trésorière.

Les tarifs des insertions publicitaires seront mis à jour et publiés sur le site.

Révision des statuts

Quelques points sont à changer (sommes en francs, formulations à améliorer, précisions sur les personnes pouvant adhérer). Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée.

Publications

Les actes du congrès de Lyon ne seront pas publiés car ils concernaient surtout des ateliers dont la transcription sur papier est problématique. Les souscripteurs seront contactés individuellement : il leur sera demandé s'ils souhaitent le remboursement ou qu'on leur envoie, en échange, les actes du congrès de Sèvres - augmentés (sous réserve) de quelques textes de conférences " lyonnaises ".

Le numéro 193 du bulletin sera consacré à l'ouverture aux autres arts. Le numéro 195 pourrait être un numéro spécial " 60 ans ". Dominique Terry renouvelle son appel à contributions pour les différentes rubriques. Des commissions sont constituées pour susciter, relire et corriger les articles.

C.A.
Site Internet

Il faudrait ajouter un espace réservé au Bureau, au CA, aux délégués académiques.

Pour les 60 ans de l'association, il pourrait être judicieux de mettre sur le site des numéros anciens du journal (format PDF par exemple), les actes de colloques épuisés, des documents d'archives, etc.

Délégués académiques

Il faut informer le plus tôt possible dans l'année les stagiaires PLC2 de l'existence de l'APEMU, leur offrir un numéro et leur proposer l'adhésion (rappel 10 € pour l'année civile 2006).

Les délégués académiques doivent imposer leur présence aux commissions d'élaboration du PAF (obligatoire depuis Allègre).

Un délégué par académie (ou un représentant en cas d'absence forcée) verra ses frais de déplacement à l'AG remboursés. Contacter la trésorière.

Le secrétaire de séance : Philippe Poisson

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elus en 2005 Sortants en 2008	Elus en 2004 Sortants en 2007	Elus en 2003 Sortants en 2006
Catherine Baudy	Claude Laporte	Odile Tripier Mondancin
Isabelle Bougault	Francine Brun	Rénata Harbulot
Martine Bertier Wolfrom	Maïté Aubrun Oudet	Yolande Barbier
Marie Thérèse Pouget	Julien Nay	Denis Féau
Dominique Terry	Etienne Gegout	Mireille Chovet
Fernando Segui	Thibaut Plantevin	Martine Honorat

éditions fuzeau
pédagogie musicale

NOUVEAU

Découvrez notre premier trimestriel musical !

Les aventures musicales de Polisson

N°1
La Russie

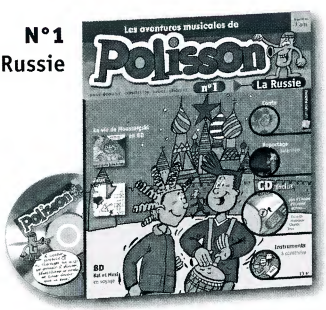

En compagnie de POLISSON, personnage humoristique mi tambour, mi trompette, ils découvriront un monde d'interactivité et d'éveil musical à travers un voyage ludo-éducatif.

Le trimestriel et son CD

Réf. 6675

l'unité	**13,00 €** TTC
20 et +	**12,50 €** TTC
50 et +	**12,00 €** TTC
100 et +	**11,50 €** TTC

Apprentissage et créativité

- Des activités variées (jeux d'écoute, instruments à fabriquer, interviews, BD originales, conte musical, mots croisés...).
- Plus d'une heure d'écoute : extraits musicaux riches, jeux...

A paraître : printemps 2006
N°2 L'Espagne

Extraits sonores et pages intérieures sur **www.fuzeau.fr** web

EDITIONS FUZEAU
B.P. 406 - **COURLAY** - 79306 BRESSUIRE Cedex (FRANCE)
Tél. 05 49 72 29 09 - Fax 05 49 72 28 98
E-mail: jmfuzeau@fuzeau.com
www.fuzeau.fr

Recevez notre catalogue septembre 2005/2006 sur simple demande.

BULLETIN D'ADHESION - 2006

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : .....
.....
Grade ou situation : .....
Indice/échelon :...../.....
Etablissement :.....
Ville/académie : ...../.....

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €
Indice supérieur à 410 : 38 €
Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €
Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.
Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2006

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Actes du congrès de Troyes :15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux la Pape

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

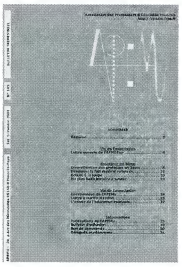

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

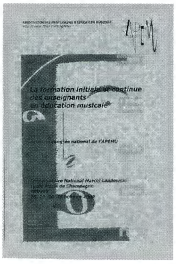

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

en prévision

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender tout en gardant notre spécificité ?
(tire provisoir)
Actes du congrès de Sèvres 2004

en cours de montage
pas de souscription

Les actes du congrès de Lyon ne seront pas publiés.
Les personnes ayant souscrit à cette publication seront contactées rapidement par la trésorière pour être dédommagées.

DES CLES A LA PORTEE DES ELEVES
La musique et les autres domaines artistiques

Quoi de plus naturel que de mêler danse musique et théâtre pour un spectacle complet et vivant. L'opéra depuis sa naissance n'en est-il pas un exemple réussi ? Quels bénéfices pouvons-nous tirer de ces mélanges artistiques pour notre enseignement ? Comment s'ouvrir à d'autres arts sans empiéter sur les domaines voisins et sans y perdre notre fondement musical ?
Voici quelques articles ouvrants des pistes de réflexion sur un "métissage artistique" de plus en plus utilisé dans le domaine du spectacle.

Musique et arts : une affaire de cœur...

Musique et autres arts... Mon expérience dans ce domaine, au niveau professionnel, s'est située dans le cadre du Festival Choral de mon académie et dans le cadre du lycée dans lequel j'enseigne depuis 18 ans (Lycée Malherbe de Caen avec les spécialités Arts Plastiques, Musique.et Théâtre). Concernant les spectacles que j'ai proposés au lycée, Musique et Théâtre sont principalement associés mais également Musique et Danse dans Chorus Line et Chantons sous la pluie, Musique et Arts Plastiques dans West Side Story et Certains l'aiment" show ". Il s'agit de rapprocher la musique de l'expression théâtrale mais aussi de l'image, du corps et des mouvements.

Concernant la danse, j'ai collaboré dans Chorus Line avec une compagnie de lycéens danseurs d'un établissement voisin formés par une collègue de Physique (bel exemple de la polyvalence possible des enseignants). Par contre, l'arrangement de Chantons sous la pluie a été l'occasion pour moi de rechausser les claquettes et de faire un travail rythmique entre des lycéens/danseurs et le petit ensemble instrumental présent sur scène (flûte/violon/saxophone/trompette/piano/batterie) : break, dialogue entre les gestes instrumentaux des musiciens et les gestes corporels des danseurs, échanges entre la caisse claire et les fers des claquettes...

Ma collaboration avec le théâtre a été liée à la complicité et à l'amitié que nous partageons ma collègue (fraîchement retraitée) et moi. De cette expérience personnelle, je retiens plusieurs aspects musicaux, plusieurs pistes de travail : musique à danser, musique de transition, musique d'illustration, musique d'accompagnement mais aussi musique à part entière...Musique qui souligne, qui commente mais aussi qui déclenche telle situation, tel dialogue... Un travail très spécifique qui oblige à tenir compte des autres, à se poser peut-être des questions que l'on ne se serait pas posées autrement.

D'un point de vue pratique, en ne me référant bien sûr qu'au type de répertoire que j'ai abordé, la facilité a été de se limiter à la présence d'un petit groupe instrumental (ex : piano/contrebasse/batterie) ou alors de faire alterner un piano " à tout faire " et une petite formation qui se joint à lui à certains moments. L'expérience d'une grande formation de type " big band " (Chorus Line) a été la plus complexe : plus le groupe est important, plus l'inertie est grande et quand, en plus, les danseurs ont travaillé au préalable avec l'enregistrement d'un orchestre de pros américains, on prend peur de ne pas parvenir au but ! Accélérer les tempi, lisser les enchaînements, s'adapter aux chanteurs en ne couvrant pas leur voix...c'est un boulot important mais, si ça marche, c'est

enthousiasmant.

Concernant la voix, cette expérience pluridisciplinaire permet de multiples alliages allant du solo au chœur en passant par des petits groupes. Quand les jeunes sont impliqués dans une mise en scène, quand ils ont la possibilité de se glisser dans la peau d'un personnage, ils en oublient presque leur chant solo et arrivent à s'étonner eux-mêmes de leur prestation. Leurs performances me sont généralement apparues plus probantes dans ces conditions que lors de concerts, leur personnalité plus sollicitée et valorisée, même en position de choriste.

Ma collègue de théâtre, selon la tradition, n'utilise que la voix en acoustique. Amplifier les chanteurs ou les instruments tandis que les acteurs ne le sont pas, créerait un grand déséquilibre. Ce choix s'est donc toujours imposé pour sa cohérence et, en plus, a invité les musiciens à se mettre, eux aussi, à nu, sans artifice, sans bouclier...Tous les participants étaient à égalité, prenaient autant de risques.

J'en profite pour dire mon attachement à la musique non amplifiée (je ne parle pas de l'ampli indispensable au guitariste ou au bassiste électriques). Quand la salle est immense, l'amplification est indispensable, mais quand elle est de petite ou moyenne taille...pourquoi ne pas profiter d'un nuancier plus grand, allant du silence au fortissimo... ? Certes cela suppose de travailler sans filet, mais cela demande au public d'être beaucoup plus attentif et participatif. Il me semble que, dans ces conditions, nous sommes tous gagnants.

De la " poudre aux yeux " à l'essentiel

L'expérience Musique et Théâtre m'a amenée et maintenue dans l'humain, l'émotionnel, le dialogue, l'échange...Des souvenirs forts avec les jeunes et les moins jeunes (anciens élèves, amis, collègues...) qui s'embarquent dans l'aventure.

Ce travail est mené, bien sûr, dans le but de donner à voir et entendre des spectacles. Donner des spectacles ou se donner en spectacle... ? Vaste sujet ! Ce métier que j'exerce depuis un bon bout de temps m'a donné à réfléchir. On peut se donner en spectacle uniquement pour le " paraître ". Il suffit pour cela que le programme soit bien ficelé avec une exigence d'efficacité plus que de qualité, avec un public acquis d'avance puisqu'il vient voir ses enfants ou ses amis... Un peu de paillettes, des mélodies faciles à retenir, quelques éclairages réchauffant l'atmosphère, c'est emballé, c'est pesé ! Comme tout le monde, j'ai été attirée par ce genre de formule. Seulement, avec le recul des années, je me méfie de cette " poudre aux yeux " et songe plus à l'essentiel de ce qui me semble être ma mission. Des jeunes nous sont confiés pour des temps plus ou moins longs. Nous montons des projets avec eux. Que leur apportons-nous ? Le seul fait de monter sur scène avec les inévitables photos témoins ou bien, avant tout, la possibilité d'avoir un espace d'expression personnelle, d'exister par soi-même et face aux autres avec les risques qui en découlent ? Se donner en spectacle, n'est-ce pas avoir l'opportunité d'" être ", d'aller plus loin dans l'échange avec l'autre parce qu'on va vers la connaissance et l'expression de soi tandis que le " paraître " semble fugitif, superficiel ?

Quand la musique trouve dans les arts un supplément d'âme...

J'en arrive tout naturellement à affirmer que la musique, articulée avec d'autres champs artistiques, ne peut pas y perdre son âme, tout au contraire (l'âme, ce qui fait que nous sommes uniques, irremplaçables par notre identité, notre personnalité). Quels sont les musiciens qui peuvent se passer des autres champs artistiques ? Les génies, les professionnels (ou non) qui ont un passé

musical, un vécu à faire partager, un équilibre atteint entre leur pratique, quelle qu'elle soit, et leur besoin d'expression... Peut-il s'agir de ces jeunes, collégiens ou lycéens, dont nous avons la charge ? Je ne le pense pas.

Est-ce concevable d'envoyer ces jeunes sur scène sans tenir compte du visuel, de l'espace qu'ils occupent devant un public ? Un musicien qui ne sait pas se mouvoir, se déplacer sur une scène, qui est arythmique dans ses mouvements, bref qui n'a pas travaillé un tant soit peu son corps dans l'espace, cela n'est-il pas étonnant ? La dimension du corporel est pour moi fondamentale. Reconnaissons que notre culture judéo-chrétienne et nos institutions restent très frileuses sur ce sujet.

Que peut devenir l'âme de la musique si elle est privée ou coupée du reste ? Je regrette bien ce travers de notre système éducatif dans lequel chacun apprend en " cavalier seul ", pense à sa seule discipline, n'apprend pas à se sentir concerné par ce qui se passe dans la salle de cours mitoyenne. Je suis restée naïve, sans doute... L'une des principales raisons de la faillite de notre système n'est-elle pas notre individualisme entretenu des bancs de l'Université à notre lieu de travail, notre monovalence défendue à tout crin ? Pour moi, défendre la musique, c'est défendre l'enseignement artistique au sens large. Je ne comprendrais pas cette peur évoquée par certains comme quoi le fait d'assembler plusieurs champs artistiques pourrait faire perdre son âme à la musique...La Danse, les Arts plastiques, le Théâtre, le Cinéma et la Musique s'adressent tous à l'individu, à ses émotions, à son expression. Toutes ces disciplines sans exception s'adressent à l'humain dans sa singularité. Elles m'apparaissent totalement de la même famille. Quand il s'agit de défendre notre place, ne serait-il pas logique de le faire aux côtés des autres champs artistiques plutôt que sans eux ? Notre cause n'est-elle pas la même ? Ou alors, ne défendons-nous que nos intérêts personnels ?

En conclusion, je résumerais en disant que l'enseignement artistique et toute expérience menée au niveau artistique - pris dans le sens large - me semblent essentiels et indispensables pour la formation de l'individu... Connaissons-nous beaucoup de gens parmi ceux qui naviguent dans ces eaux, qui diraient le contraire ? Et pourtant nous sommes tout le temps menacés de disparaître ! L'enseignement artistique s'adresse à l'émotionnel, au corporel, à l'être dans sa totalité quand l'Institution trouverait bien plus confortable de ne s'en tenir qu'au " savoir " pur. C'est qu'un individu qui explore l'expression de soi, éprouve la liberté d'être comme il veut l'entendre ! Cet individu ne devient-il pas dangereux, son libre arbitre ne peut-il pas l'inciter à se rebeller ? Cela risquerait de rendre nos élèves... intelligents !

PS : Depuis plusieurs années Malherb'A Tempo - structure musicale sous ma responsabilité au Lycée Malherbe de Caen - s'associe avec La Male Herbe - troupe théâtrale également du Lycée - pour produire des spectacles dans lesquels collaborent les deux univers de la musique et du théâtre. Parfois seulement complémentaires (La Promesse des fleurs en 1992 ; Le Concert Baroque en 1999), ils sont inséparables comme dans les arrangements de comédies musicales qui ont été proposés : West Side Story (1990); Certains l'aiment" show " (1994); Grease (2000); Les Demoiselles à Demy (2001); Chantons sous la pluie (2002); Si on dansait (2003) et La Malherb'A Tempo (2005).

Une autre collaboration avec la Saintema Danse Compagnie du Lycée Ste Marie de Caen a donné lieu à deux spectacles : Starmania (1995) et Chorus Line (1996).

Catherine GAGNARD-HORRY
Caen

Petite histoire d'un album

Voici en quelques mots, un projet mené il y a déjà quelques années (89/90) avec des enfants de grande section de maternelle, dans une école de Seine St Denis.

Genèse du projet :

En début d'année scolaire (ce projet s'est déroulé sur l'année entière), un après-midi, les enfants de GS ont été réunis dans le coin BCD de l'école, au calme, pour les meilleures conditions d'écoute possible. Ainsi préparés, je leur ai fait écouter un morceau de musique appelé " Transit extraterrestre ". Il était extrait d'un disque intitulé " Atmosphères, prétextes musicaux pour aventures gestuelles " de chez Unidisc. Je les ai fait parler : qu'est-ce qu'ils imaginaient ? Que pouvait-il se passer ? Qu'arrivait-il aux personnages qu'ils avaient fait sortir de leur imaginaire ?

Réalisation du projet :

Il a fallu deux ou trois séances pour mettre en place leur histoire, pour qu'ils s'arrêtent sur des événements précis de leur conte, que la trame soit définitive.

Très vite, ils ont commencé à dessiner les différents moments du récit, les personnages, les planètes qu'ils imaginaient, les rencontres faites tout au long de l'histoire.

Nous avons écrit le nom des personnages, le nom de leur planète. Nous avons constitué un répertoire de mots qui a été un référentiel pour l'approche de la lecture et de l'écriture. Mais pour le reste, en grande section, il est bien difficile de construire un texte.

C'est à ce moment-là, que j'ai amené l'idée de se faire aider par des plus grands, des élèves qui n'auraient plus de problème avec la langue écrite. Cette maternelle était située dans ce qu'on appelait les quartiers de l'enfance ; sur un même site, se trouvaient la crèche, la maternelle, l'élémentaire et le collège. Les contacts étaient facilités par cette proximité. Je me suis adressée à un professeur du collège qui a accepté d'intervenir avec des élèves de quatrième durant plusieurs séances. Nous avons donc accueilli dans notre classe ces grands élèves et leur professeur. Chaque séance s'est déroulée selon le même rituel : les groupes se formaient, plusieurs élèves de 4ème avec un groupe de GS qui racontait leur histoire. Les grands écrivaient ce qu'ils entendaient. Leur travail d'écriture s'est déroulé avec leur professeur, au collège après ces séances.

Parallèlement, en début du projet, j'ai recherché un lycée professionnel ayant une section imprimerie pour pouvoir imprimer l'ouvrage que nous allions réaliser. Il fallait faire vite car les élèves de LP ont des projets sur l'année, qui sont prévus très tôt ; il est impossible ensuite de changer leur calendrier. J'ai rencontré le proviseur, le chef des travaux, les professeurs de l'atelier et les élèves voulant participer au projet. Nous nous sommes mis d'accord avec le proviseur et le chef des travaux pour organiser la visite des ateliers durant l'impression de l'album (impression en quadrichromie).

Côté musique, nous écoutions régulièrement le morceau pour nous imprégner de l'atmosphère ! Et nous évoluions dessus.

J'ai eu la chance cette année-là d'avoir parmi les parents d'élèves une jeune maman graphiste sans travail. Elle a proposé son aide de technicienne pour l'élaboration de la maquette et la préparation des planches à imprimer ; ce fut un travail laborieux, épuisant, nécessitant un nombre d'heures impressionnant. Il fallait reprendre chaque dessin d'enfants sélectionné pour l'illustration, le tramer, c'est à dire chaque couleur primaire étant imprimée à part, il était nécessaire de l'isoler. Pour les autres couleurs, les trames collées permettaient

qu'apparaissent les mélanges. Ce travail ne pouvait pas être fait au LP, les élèves ne fabriquaient que les plaques servant à l'impression, les plaques étaient réalisées grâce à notre travail de tramage. Avec nos dessins tramés, les élèves de LP ont fabriqué des plaques spéciales pour les presses.

Les grandes sections ont rencontré les élèves du LP qui imprimaient leur livre, ils ont visité les ateliers, très impressionnés et heureux de retrouver leurs dessins. Ainsi est né l'album : " les aventures de Marie et Aurélien "...

Aboutissement du projet :

La fin de l'année se profilant, nous avons profité des séances de motricité pour monter une pièce de théâtre racontant notre histoire, le tout se déroulant au rythme de la fameuse musique. Les décors et costumes ont été fabriqués par les élèves et moi-même.

Le jour du spectacle de fin d'année, les enfants se sont régalés sur scène en montrant leur histoire à l'ensemble de l'école et aux parents. Le livre était en vente (je n'avais demandé aucun PAE, aucune aide financière, la coopérative avait avancé l'argent pour les travaux d'impression), un lâcher de ballons (munis d'étiquettes avec l'adresse de l'école), a clos le spectacle !!

Nous avons eu un retour de carte de Belgique, le vent était bon !!

Mireille Léon
Ecole élémentaire
30870 Clarensac

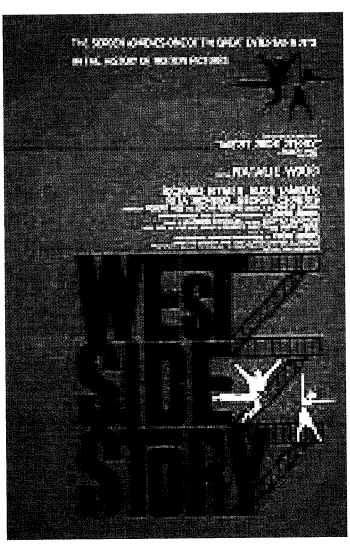

affiche originale

Création d'une comédie musicale par et pour les élèves

Apprendre en jouant

L'école est un lieu de simulation des expériences de la vie. Comme dans un laboratoire, on y fait des expériences de recherches personnelles. On y fait des divisions pour faire des divisions, on découpe les phrases en propositions pour le " plaisir " de les découper en propositions... On y monte des gammes pour monter des gammes et parfois les descendre ensuite. L'apprentissage y est la loi fondamentale et souvent on ne sait pas trop que faire à l'école de la création langagière (pour tous les langages).
Les ateliers d'écriture, l'ancienne rédaction n'ont pas pour but de faire des élèves des écrivains mais, peut-être de donner du sens à l'apprentissage, de le relier à la vie quotidienne, à la narration des petits ou grands événements vus ou vécus... et de mieux sentir les articulations des textes, des récits ou des articles de journaux...

La musique a le privilège d'avoir des formes qui permettent l'improvisation, comme la parole, et même le " bœuf ", l'improvisation collective et simultanée... et cependant il ne semble pas possible d'aborder l'enseignement de la musique par cette entrée qui n'appartient pas au quotidien et peut même sembler difficile à concevoir et à mettre en œuvre.

L'improvisation musicale n'appartient pas au quotidien dans la mesure où toute musique enregistrée est par nature une écriture de cette musique, une écriture de l'improvisation. Certains musiciens de free-jazz refusaient tout enregistrement de leur musique. Le jeune enfant et même certains mélomanes ne sont pas réellement sensibles au fait que la musique qu'ils écoutent a été créée par improvisation.

L'autre aspect qui rend difficilement compatible l'improvisation et l'école réside dans le fait que l'école apparaît faite pour l'instruction, c'est-à-dire la transmission de règles suffisamment stabilisées : il vaut mieux expliquer l'accord parfait ou la forme sonate, ça c'est du solide, de la vieille sédimentation.

Cependant, certaines pédagogies ont inclus de la création improvisée dans l'approche de la musique, et même en ont fait un pilier de leur pratique. Par exemple, le travail qui découle de l'instrumentarium Baschet (il y en a d'autres).

Récit d'une réalisation

Je voudrais juste relater ici l'expérience d'un spectacle théâtral et musical avec comme instrumentarium ce que les élèves ont apporté (toutes sortes de flûtes, un clavier, des guitares piège à touristes...) et quelques instruments de l'animateur (xylophone, claves, tambourin, cymbales, tambours, cor d'arrosage...).

Ainsi, les élèves sont entrés dans la musique par la création et sont entrés dans la création par l'improvisation et la direction gestuelle.
D'autre part, les instruments " inutiles ", décoratifs que tout enfant a chez lui ont pris une force expressive, hors tout impératif de virtuosité qui est la base de l'enseignement musical (type conservatoire).

Une part du travail préparatoire a consisté à savoir développer un geste musical, et tout d'abord, savoir le reconnaître comme tel, geste et son, interdépendants. Il faut savoir en être fier, tranquillement, l'assurer, l'affirmer, même et surtout s'il nous vient " comme ça ", qu'il est né autant de l'instrument que de la volonté (il en est toujours ainsi), le produit d'une interaction avec l'instrument. La première chose à apprendre est de savoir le répéter.

Il faut savoir le travailler, l'inverser, modifier son tempo, le décaler dans l'espace : si l'on déplace le même geste sur un clavier vers la droite, on monte d'une tierce ou d'une quarte même sans rien savoir de ces intervalles. Plus difficile, on peut en décaler l'empan. On peut

pratiquer toutes les combinaisons : décaler-inverser sur tempo plus lent...
Le miracle du caractère analytique de l'oreille amène à ressentir le lien entre la nouvelle phrase et la première qui est un lien de développement.
Par exemple, si quelqu'un frappe avec des baguettes deux coups avec la main gauche et un avec la main droite... C'est la brique avec laquelle on peut faire une petite construction, le segment de base... même s'il est venu sans penser à rien, sans l'avoir voulu ni anticipé... On peut le sérier, en aligner trois de suite... petit temps, retour à un, plus fort, puis cinq... puis en inversant (deux droites, un gauche) très lent...etc. on se raconte une petite histoire...

Composer ensemble

Une autre part du travail préparatoire a consisté à stabiliser un certain nombre d'ambiances nécessaires au spectacle et liées aux moments de l'action : la peur dans le bois, la poursuite, le réveil... Ces ambiances résultent d'un certain type de jeu que chacun des enfants pratique à un moment donné sur son instrument. Tous les paramètres sont exploités : tessiture ou ambitus sur l'instrument, vitesse des notes, nombres de notes jouées en même temps (pour certains instruments), intensité, intensité relative, passage au mode " solo ", choix des instruments en action à un moment donné (il faut savoir se taire parfois)... Certaines actions précises sont surjouées par des coups secs (un peu comme au cirque, un coup de caisse claire surligne le coup de pied du clown)...

La dernière exigence est de regarder le chef d'orchestre (l'animateur, encore qu'avec plus de temps d'animation, les enfants auraient pu apprendre à pratiquer cette place et la prendre). La gestuelle est classique et tombe assez bien sous le sens commun, encore que certains gestes doivent être expliqués. Il y a toujours une confusion possible entre vite, fort et aigu... En principe, l'éloignement des bras du corps signifie l'intensité, la vitesse est représentée par la vitesse, et l'aigu et grave, comme sur les partitions par le haut et le bas...
Les petits musiciens étaient dans la salle, au pied de la scène. Ils auraient pu être sur un côté. Ils doivent tourner le dos au spectacle afin que le chef qui les dirige voie l'action et puisse agir en conséquence. Et ce n'est pas le plus facile.

La musique qui en naît se donne à elle-même ses propres paramètres, qui dépendent beaucoup des instruments présents. Elle est très inusitée et doit créer son écoute. Les premiers sons qui arrivent donnent, en plus d'eux-mêmes, les éléments génériques de la musique, elle s'expose elle-même pour commencer. Cette problématique, (comme celle du développement abordée plus haut), est la même que celle d'un opéra ou d'une comédie musicale : il faut une ouverture, quelque chose qui indique comme en une abyme ce qui va suivre... l'équivalent des scènes d'exposition dans le théâtre... En effet, du point de vue conceptuel, ce processus de fabrication musicale (en y incluant le caractère novice des créateurs-exécuteurs) porte tous les problèmes conceptuels de la musique et de la création musicale ; cependant, l'écoute d'une telle musique est difficile (sauf pour les élèves qui la jouent et qui n'ont aucun problème avec) et doit être préparée (comme les dissonances, et au fond, c'en est une).

Le degré de participation des enfants à cet aspect conceptuel peut varier selon l'âge des enfants, le temps dont on dispose... Ils s'en imprègnent de toutes façons et en prennent une certaine connaissance par la réalisation. L'école est bien souvent l'occasion de fixer, d'analyser une pratique courante, (c'est très visible pour le Français), de revenir sur soi et de savoir ce que l'on sait déjà. Elle peut être l'occasion de pratiques nouvelles et inédites, ce qui est une action spécifique suffisante.

Roland Petit
Lycée expérimental de Saint-Nazaire
83 avenue de la République
44600 Saint-Nazaire

QUELQUES SUPPORTS POUR ABORDER DE NOUVEAUX CHAMPS ARTISTIQUES

Musique et danse

Films :

Tango de Carlos Saura (DVD film office) : approche du tango, ambiance d'une milonga, tango et danse contemporaine.

Shall we dance avec Fred Astaire et Ginger Rogers, musique de George Gershwin (DVD Monparnasse) : danse et virtuosité, scène du gramophone (le danseur suit les déraillements de l'appareil...)

Spectacles :

Stomp "out loud" (DVD Warner) : danse rythmique avec des balais, chorégraphie musicale avec des pommes, ... tous les extraits sont exploitables car ils marient parfaitement danse (ou expression corporelle) et musique (ou rythme).

Le p'tit bal perdu de Philippe Decouflé (Kaleïdoscop DVD naïve vision) : danse et mime, décalage complet entre mouvement et musique (chanson de Bourvil), des idées pour des créations gestuelles à partir d'un chant.

Livres :
Une série de petits livrets sur la danse (la danse classique, la danse moderne, etc...) (edts Galimard), petit historique sur chaque style, quelques activités faciles à réaliser et un CD d'exemples musicaux pour créer des "chorégraphies".

Musique et théâtre

Le Quatuor "sur la corde rêve" (DVD poly folies) : comment faire bouger des instrumentistes, comment faire jouer des acteurs ?

Les frères Taloche (DVD Universal) : plusieurs extraits exploitables notamment "le débat politique", petit chef d'oeuvre de mime sur une bande son qui se "déglingue" progressivement (travail acousmatique abordable avec les élèves).

Le jeu de Robin et Marion d'Adam de la Halle : travail de metteur en scène pour les élèves, partage et répartition des dialogues et des chants (paroles et musiques très abordables), travail sur une langue ancienne (possibilité de réécriture en langage actuel), équilibre entre musique et théâtre. Partition et CD disponibles facilement.

Les pièces de Jean Tardieu (hauteur contemporain passionné par le rapport texte-image-son), ces pièces peuvent donner un départ intéressant au mélange texte, mise en scène et musique.

Dominique Terry

INFOS DIVERSES

Disparition

Les collègues de l'Académie de Dijon nous signalent la disparition de Jean Henry, Professeur d'Education Musicale, qui fut l'un des premiers à prôner l'utilisation pédagogique de la flûte à bec dans nos cours.

" Jean Henry était - ce n'est pas inutile de le préciser - un homme de couleur, d'origine malgache. Il fut surtout un homme de tolérance, d'enthousiasme, de compréhension et un musicien généreux et partageur.

Je tenais à vous en informer, car sans lui, jamais la flûte à bec n'aurait eu les développements que vous connaissez aujourd'hui. Homme de petite taille, ce fut un géant de la pédagogie musicale. Tout reste encore à découvrir sur son rôle réel dans l'évolution de l'éducation musicale en France. "

Yves Audard, IA-IPR de Dijon

Jean Henry, né à Epinal (Vosges) le 27 janvier 1910,
s'est éteint à La Ferté-Bernard (Sarthe)
le 27 octobre dernier à l'âge de 95 ans .

Vient de paraître

Le livre de Laure Barthel (professeure d'éducation musicale),
"Au coeur de la harpe", édité par Camac.

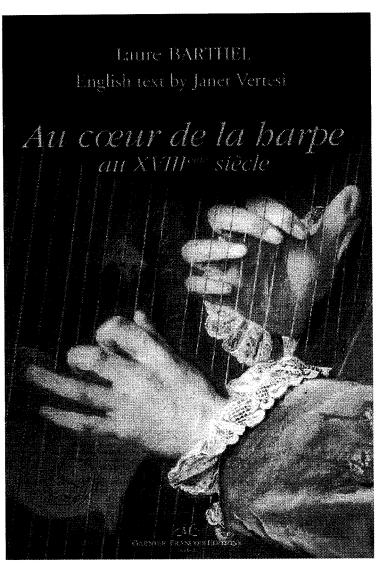

Plus de 200 pages pleines d'anecdotes et d'illustrations sur l'histoire de la harpe au 18 ème siècle en France. Vous saurez tout sur les facteurs, les interprètes, les compositeurs, et vous irez de surprises en découvertes, pour réaliser que l'histoire de cet instrument préféré fait partie intégrante de l'Histoire de France.

Laure Barthel, harpiste et Docteur en Musicologie, a écrit il y a quelques années une thèse très documentée sur ce sujet. Elle en a tiré cet ouvrage afin que toutes ses connaissances soient enfin accessibles au grand public.

renseignements :
musique@camac-harps.com

LES ADHESIONS 2005

465 personnes ont adhéré à l'APEMU en 2005
11 organismes se sont abonnés
environ 110 personnalités ont reçu la revue

LISTE DES ADHERENTS PAR ACADEMIE, REGION OU TERRITOIRE

Etranger	1	Montpellier	8
Aix-Marseille	49	Nancy-Metz	22
Amiens	25	Nantes	5
Besançon	47	Nice	11
Bordeaux	12	Orléans-Tours	7
Caen	48	Paris	6
Clermont-Ferrand	10	Poitiers	2
Corse	6	Polynésie	1
Creteil	2	Reims	11
Dijon	42	Rennes	2
Grenoble	15	Rouen	10
La Réunion	3	Strasbourg	2
Lille	5	Toulouse	31
Limoges	3	Versailles	7
Lyon	61		

N'hésitez pas à utiliser le bulletin d'adhésion ou d'abonnement en page 16 pour présenter l'APEMU à vos nouveaux collègues.

Éditions Musicales Lugdivine

BP 9025 • 69265 Lyon Cedex 09

Collection Thèm'Axe Un projet autour de thèmes universels pour

- l'écoute (musiques savantes et traditionnelles)
- la pratique vocale et/ou instrumentale
- la découverte par l'image (DVD)

Collections pour la flûte à bec

- **Carnet de route**
  (pour les débutants)
- **Nota bene 1**
- **Nota bene 2**

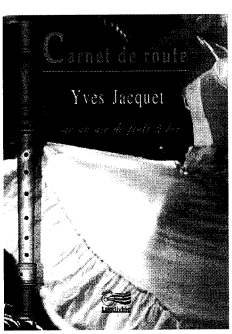

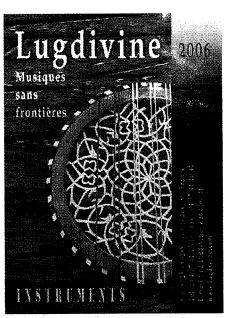

Catalogue 2006 disponible sur simple demande

wwwlugdivine.com
ed.lugdivine@wanadoo.fr

Éditions musicales Lugdivine

Tél. 04 37 41 10 40
Fax 04 37 41 10 41

LES IA - IPR D'EDUCATION MUSICALE 2005 - 2006

ACADEMIES	NOMS	EXTENSION
Aix-Marseille	Chantal Ohanessian	
Amiens	Anne-Isabelle Ghetemme	
Besançon	Jean-Marie Caniard	
Bordeaux	Philippe Bazin	
Caen	Claude Desfray	
Clermont-Ferrand	François Dupoux	
Creteil	Régine Julien	
Dijon	Yves Audard	
Grenoble	Jean-Luc Idray	
Lille	Jean-Michel Eloire	
Limoges	Michel Renault	Toulouse, Orléans
Lyon	Jacques Ferchaud	
Montpellier	Denis Waleckx	
Nancy-Metz	François Virot	
Nantes	Yves Bourdin	
Nice	Benoîst Dechambre	Corse
Orléans Tours	Eric Michon	Guadeloupe, Guyane, Martinique
Paris	Janine Delahaye	Versailles (Hauts de Seine)
Poitiers	Christiane Berthomier	
Reims	Pascale Hertu	
Rennes	Lionel Morvezen	
Rouen	Laurent Fichet	
Strasbourg	Jacques Berthe	
Toulouse	Sylvie Walczak	
Versailles	Valérie Morel	

Aix - Marseille
Martine Honorat : 12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence 04 42 21 35 64
martinehonorat@wanadoo.fr
Amiens
Sabine Dommanget : 5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr
Besançon
Maïté Aubrun-Ouret : 6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 81 90 06 03
aubrun.maite@wanadoo.fr
Bordeaux
Catherine Baudy : 12 allée François Villon 33510 Andernos 05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr
Caen
Patrick Leroy : 42 quai Vendeuvre 14000 Caen 02 31 93 95 01
pl-leroy@wanadoo.fr
Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt 63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr
Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr
Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément 5 rue Chardavoine 93440 Dugny 06 14 61 39 67
brunfrancine@club-internet.fr
Dijon
Renata Harbulot : 3 allée de la Source 21000 Dijon 03 80 41 31 40
renata.harbulot@wanadoo.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice 03 85 26 23 91
christine.vallin@wanadoo.fr
Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom : 12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr
La Réunion
Catherine Pey : 12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde 02 62 52 58 72
pey.cat@voila.fr
Lille
Maud Covain : 17 rue Robinson 59213 Sommaing/Ecaillon 03 27 29 58 80
maud.covain@libertysurf.fr
Limoges
Dominique Habellion : 5 rue d'Aixe 87920 Condat sur Vienne 05 55 30 67 65
domi.habellion@laposte.net
Lyon
Hélène Haranger : 27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49
heleneharanger@club-internet.fr
Mireille Chovet : 6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy 04 77 76 97 70
mireille.chovet@actinov.com
Anne-Françoise Garny : 3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse 04 74 50 32 65
annefg@wanadoo.fr
Martinique
Benoît Lenglet : appt.5 résidence Casamarina Quartier Mondésir 97290 Le Marin
05 96 74 03 82
benoit.lenglet@wanadoo.fr
Montpellier
Marie-Thérèse Pouget : 496 avenue Pasteur 34490 Lignan sur Orb tél/fax : 04 67 32 73 03
mt.pouget@tele2.fr
Jean-Michel Vallot : 71 avenue Mermoz 66000 Perpignan 04 68 67 52 01
Carmen Ceresuela : B.P. 14 66120 Font - Romeu
carmen.ceresuela@laposte.net
Nancy - Metz
Hélène Wagner : 23 A rue Lavigerie 54000 Nancy 03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr
Nantes
Jean-Martial Fouilloux : 33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé 06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr
Nice
Erik De Brun : 4 rue Charles Peguy 06100 Nice 04 93 52 26 49 et 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr
Orléans - Tours
Julien Nay : 33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83
julien.nay@wanadoo.fr
Paris
Denis Féau : 7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25
denis.feau@free.fr
Poitiers
Brigitte Berthommé : Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr
Reims
Philippe Poisson : 22 rue Antoine Parmentier 10300 Sainte savine 03 25 79 50 60
philippe.poisson@wanadoo.fr
Rouen
Patrice Latour : 9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard 02 35 79 83 40
pmlatour@hotmail.com
Strasbourg
Stéphane Mathieu: 51 rue du général Rampont 67170 Brumath
03 88 68 36 25
prof-musique@wanadoo.fr
Toulouse
Isabelle Vidotto : 9 rue de Versailles 31120 Portet sur Garonne
05 61 72 61 83
isabellevidotto@cario.fr
Marie-Angèle Millischer : Rivière du Gravier 31850 Montrabe 05 61 84 60 00
Hauviette Elmirzoïev : 14 impasse d'Altamira 31500 Toulouse 05 62 26 34 27
rouslane@free.fr
Versailles
François Chaumeil : 32 rue Albert Thomas 75010 Paris 01 42 49 22 59
f.chaumeil@noos.fr
Anne Lemarchand : 218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine 01 30 95 78 10
anne.lemarchand@freesbee.fr

Appel à candidature pour les académies de RENNES - GUADELOUPE - GUYANE

BONNE ANNEE 2006

Imprimerie LM Print Saint Symphorien d'Ozon (69)
Directrice de la publication : Dominique Terry
Dépôt légal : 1er trimestre 2006 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €